|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | CAT/C/KWT/CO/3/Corr.2 |
| _unlogo | **Convention contrela torture et autres peinesou traitements cruels,inhumains ou dégradants** | Distr. générale14 février 2016FrançaisOriginal : anglais |

**Comité contre la torture**

 Observations finales concernant le troisième rapport
périodique du Koweït

 Rectificatif

 Paragraphe 46

*Substituer* au texte actuel

46. **Le Comité demande à l’État partie de lui faire parvenir, le 12 août 2017 au plus tard, des renseignements sur la suite donnée à ses recommandations au sujet d’une déclaration publique de la plus haute autorité de l’État condamnant l’utilisation de la torture et des mauvais traitements ; des conditions de détention ; du rétablissement d’urgence du moratoire de facto sur l’exécution de la peine de mort ; et de la situation des travailleurs étrangers (voir par. 14 a), 23, 27 a) et 31). À ce sujet, l’État partie est invité à informer le Comité des mesures qu’il prévoit de prendre pour mettre en œuvre, d’ici à la soumission de son prochain rapport, tout ou partie des autres recommandations formulées dans les présentes observations finales.**